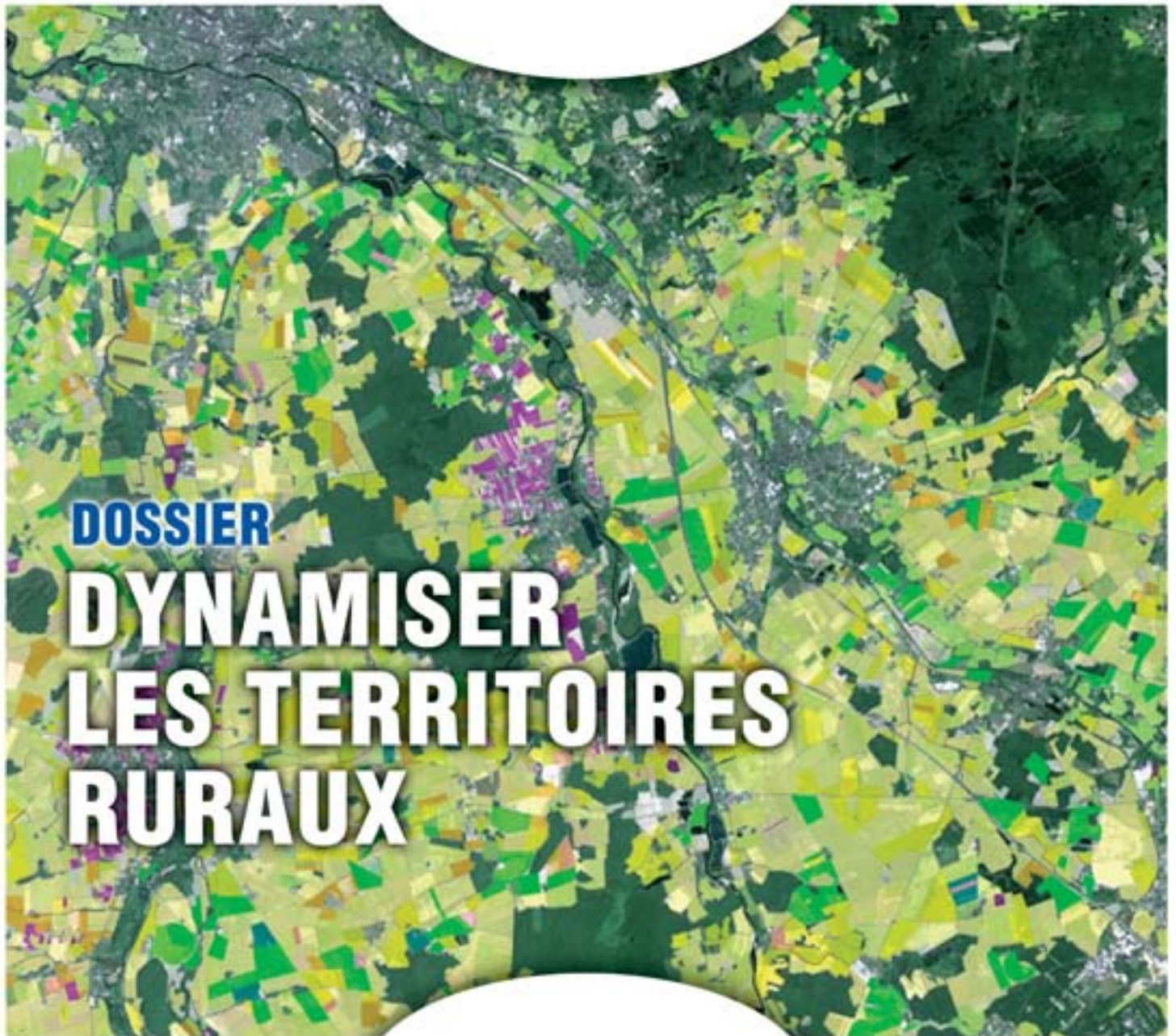


LA REVUE

agriDées

RÉFLÉCHIR • PARTAGER • AVANCER



DOSSIER

DYNAMISER LES TERRITOIRES RURAUX

ENVIRONNEMENT

Certifier l'agriculture
de conservation

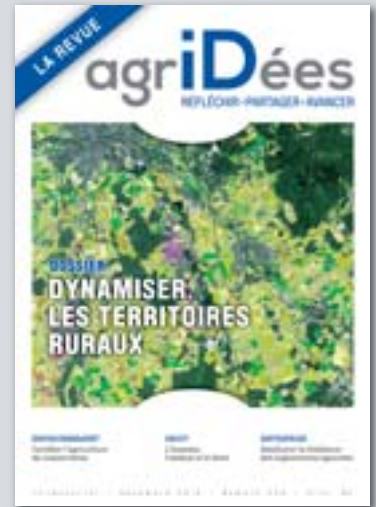
DROIT

L'homme,
l'animal et le droit

ENTREPRISE

Améliorer la résilience
des exploitations agricoles

Découvrez la nouvelle formule de La Revue agridées...



Abonnez-vous à La Revue agridées

Bulletin d'abonnement 2019 - Revue trimestrielle du think tank agridées - ISSN : 2610-4571

Monsieur Madame

Nom : Prénom :

Institution/Établissement/Collectivité* :

Adresse* :

Code postal* :

Ville* :

Pays* :

Téléphone* :

Courriel* :

Adresse de facturation (si différente)

Institution/Établissement/Collectivité* :

Adresse* :

Code postal* :

Ville* :

Pays* :

Souscrit un abonnement à La Revue agridées pour les 4 numéros

Premier abonnement

Renouvellement - N° d'abonné(e)

Tarif Abonnement annuel toutes destinations :

48 euros TTC (TVA 2,10 %) - Pour les abonnements groupés, contacter le service abonnement : contact@agridees.com

Règlement par chèque joint à l'ordre de : Société des Agriculteurs de France

Règlement par carte bancaire ou virement via le site : www.agridees.com

Ce bulletin est à renvoyer à :

Agridées - service abonnement - 8, rue d'Athènes - 75009 Paris
SIRET 78436425900019 CODE APE 9499Z

Conditions générales d'abonnement :

L'abonnement prend effet à réception du règlement. L'abonnement est valable pour une année civile, du 1^{er} janvier au 31 décembre. Le présent abonnement ne représente pas une adhésion au think tank agridées.

Si vous souhaitez adhérer en tant que personne individuelle ou entreprise,

veuillez vous reporter au formulaire d'adhésion, disponible sur le site internet www.agridees.com.

Conformément à la loi, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des informations vous concernant. Pour exercer vos droits, il vous suffit d'adresser un courriel à : contact@agridees.com.

8, rue d'Athènes

75009 Paris

+33 (0)1 44 53 15 00

contact@agridees.com

www.agridees.com

 @SAFThinkTank

La nouvelle chance des territoires ruraux

Damien
BONDUELLE
Président
d'agridees



© IRR

“ Mettre en
valeur les nouvelles
compétences ”

L'allure générale de nos territoires évolue au rythme des mouvements de population et de la nature même de nos métiers. Comme dans les métropoles et autres milieux urbains, les zones rurales s'adaptent et proposent de plus en plus de services pour répondre aux attentes sociétales. Maisons de service public, transports de personnes à la demande, formations à la digitalisation, services bancaires itinérants examens du code de la route sont autant d'exemples de nouveaux services proposés au cœur des territoires ruraux.

Les entreprises agricoles, acteurs majeurs de la ruralité, apportent elles aussi leur contribution à ces nouvelles configurations, puisant dans leur ADN et surtout dans leur fort ancrage sur le terrain.

Il est facile et fréquent d'opposer les nouveaux acteurs aux résidents historiques s'agissant de différents de voisinage liés au confort de vie et, d'une façon plus générale, à ce qui relève du « vivre ensemble ».

C'est pourtant une très grande opportunité de pouvoir enrichir les campagnes de nouveaux apports de compétences autant que de nouveaux styles de vie émanant des ménages agricoles eux-mêmes, de la profession du conjoint, des études des enfants, de la diversité des activités comme le tourisme à la ferme ou la vente de proximité. Par échanges, par écoute et surtout avec beaucoup de souplesse les ruraux de longue date et les nouveaux arrivants apprennent de plus en plus à se connaître et se comprendre, sur la base de modes de vie qui convergent en définitive.

Les questions se posent souvent autour de la valeur ajoutée de tels brassages de population. Comment intégrer les nouveaux arrivants venus tenter une nouvelle expérience de vie, et souvent casser le rythme soutenu des métropoles en voulant se ressourcer au sein de zones plus reculées et calmes ?

Mais surtout, comment mettre en valeur les nouvelles compétences et talents qui s'implantent en milieu rural, concourant ainsi à faire évoluer nos approches tant sur le plan de la communication que de la vie collective en elle-même ? L'harmonie sociétale en dépend sans doute. Nous le vivons avec l'apport du numérique.

L'apport de ces compétences nouvelles et variées, même si les risques de méfiance et de rejets demeureront, sera toujours source de progrès en faveur de nos campagnes en général, et pour nos entreprises agricoles en particulier. ▶

La Revue agridées

(publiée depuis 1837 sous les titres *L'Agriculture Pratique*, puis *Agriculteurs de France*) est une publication éditée par la Société des Agriculteurs de France :
8, rue d'Athènes,
75009 Paris.
Tél. : 01 44 53 15 15

E-mail :
contact@agrideas.com

Internet :
www.agrideas.com

Twitter :
@SAFThinkTank

Forme juridique :
association loi 1901
reconnue d'utilité publique

**Responsable légal
et directeur de publication :**
Damien Bonduelle

Rédacteur en chef :
Jean-Baptiste Millard

**Rédactrice
en chef adjointe :**
Isabelle Delourme

Abonnements :
48 euros TTC/an
Christelle Vasseur :
contact@agrideas.com

**Maquette, composition
et photogravure :**
C.A.G., 169, rue du Faubourg-
Saint-Antoine, 75011 Paris

Imprimerie :
GraphIprim
24, avenue Georges-Dupont
Z.A. de l'Épinette
59120 Loos

Liste des annonceurs :
Groupe AGRICA,
Crédit Mutuel

Crédit photo de couverture :
© IGN - Géoportail

Dépôt légal : à parution

**N° de Commission Paritaire
de Presse :** 1220G83987

Toute reproduction intégrale
ou partielle par quelconque
moyen que ce soit est
interdite sans autorisation
préalable

ISSN : 2610-4571

Périodicité : trimestrielle



Sommaire

ÉDITORIAL

3 La nouvelle chance des territoires ruraux

ENVIRONNEMENT

5 Certifier l'agriculture de conservation pour sortir de l'impasse

POLITIQUES PUBLIQUES

6 France Stratégie : « Faire de la PAC un levier de la transition agroécologique »

8 Discussions autour de la PAC, avec Georges-Pierre Malpel

9 Lancement d'une large concertation pour la prochaine PAC

SOCIAL

10 Traiter en équité, l'essence même de la médiation

DOSSIER P. 12 À 20

Dynamiser les territoires ruraux

14 Hauts-de-France : l'expérimentation grandeur nature des transitions des territoires et des entreprises

15 Bretagne et Nouvelle-Aquitaine, main dans la main

16 Au cœur des territoires : les notaires, force de propositions

17 Numérique et ruralité : une chance à saisir ?

19 La Poste : une mission de services dans les territoires

20 Agriculture et société : et si le « vivre ensemble » passait par un contrat ?

ENTREPRISE

21 Le whisky français, créateur de valeur

22 Améliorer la résilience des exploitations agricoles

23 « Demain la Terre » : des producteurs toujours engagés et responsables

24 De nouvelles ambitions pour le Sima 2020

DROIT

25 Se former aux transitions en cours

27 « Transition Egalim : vers un juste prix agricole ? »

28 L'homme, l'animal et le droit

33 « Notaires de vos terres », réseau de compétences en droit rural

INNOVATION

34 CodeOnline Food : quand l'information produit devient un bien commun

36 Agriculture connectée : simple raffinement ou nouvelle révolution ?

38 Voyage d'un philosophe au pays de l'intelligence artificielle



Certifier

l'agriculture de conservation pour sortir de l'impasse

Pourquoi ne pas soutenir l'agriculture de conservation et ses pratiques vertueuses pour l'environnement, au travers d'une certification et garantir ainsi un usage modéré du glyphosate ?

L'agriculture durable est la déclinaison en agriculture du Développement Durable : un développement qui répond aux besoins présents, sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins.

Intégrée dans l'un des 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'agenda 2030 de l'ONU, l'agriculture durable

consiste donc à pratiquer une agriculture économiquement efficace, écologiquement responsable, socialement équitable.

L'agriculture de conservation des sols a été clairement identifiée par la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture) comme participant à une agriculture durable.

Il s'agit de méthodes culturales qui maintiennent une couverture permanente du sol, avec des couverts d'interculture, une perturbation mécanique minimale des sols et une diversification des espèces végétales. Une combinaison de pratiques a pour vertu de réduire la dégradation des sols en limitant notamment leur érosion et d'améliorer leur fertilité en utilisant intensivement les processus biologiques et écologiques de l'écosystème du sol.

L'agriculture de conservation favorise ainsi la biodiversité au-dessus et en dessous du sol et, au regard du défi climatique, augmente la captation du carbone dans les sols tout en limitant les émissions par une réduction du travail du sol.

Problème : l'agriculture de conservation a recours à des herbicides. Le glyphosate est privilégié car très économique et efficace. Il participe ainsi à un système agro-écologique vertueux et performant.

Une combinaison de pratiques vertueuses

La mission parlementaire d'information sur le suivi de la stratégie de sortie du glyphosate ne s'y est pas trompé. Dans son rapport d'étape paru le 13 novembre 2019⁽¹⁾, la mission d'information concède que « le cas le plus sensible, par ses enjeux

agronomiques et environnementaux, est celui des exploitations pratiquant l'agriculture de conservation sans labour » et admet « qu'un usage raisonné de la substance permet de diminuer au global l'utilisation des herbicides ».

Déjà en 2017, l'INRA avait constaté⁽²⁾ qu'en l'état actuel des connaissances, il n'y avait pas d'alternative efficace au

glyphosate pour entretenir une parcelle dans la durée sans travailler le sol.

En définitive, la mission d'information admet que le travail du sol demeure la seule méthode convaincante pour remplacer le glyphosate, annihilant de ce fait tous les atouts de l'agriculture de conservation. Aussi une interdiction de la molécule en 2021 mettrait paradoxalement les exploitants pratiquant ce système vertueux en grandes difficultés, quand il convient au contraire de soutenir cette trajectoire. Alors face à une volonté politique de sortie de glyphosate qui ne fléchit pas mais qui admet la possibilité de dérogations justifiées, que faire ?

Selon nous, la certification des exploitations pratiquant l'agriculture de conservation, qui font un usage modéré du glyphosate, apparaît de plus en plus comme une voie de sortie pour lui permettre, en étant

mieux reconnue, de se développer et de démontrer ses aménités à la société, mais également aux consommateurs. L'agriculture biologique et l'agriculture de conservation des sols concourent chacune à la promotion d'une agriculture durable. La première a son label, la seconde mérite sa certification. ▶

Jean-Baptiste Millard



Jean-Baptiste MILLARD
Délégué général d'agridees

Notes

- (1) Rapport d'information par la mission d'information de l'Assemblée nationale sur le suivi de la stratégie de sortie du glyphosate : <http://www.assemblee-nationale.fr/15/rap-info/i2406.asp>
- (2) Rapport sur les usages et les alternatives au glyphosate dans l'agriculture française, INRA, novembre 2017 : <https://inra-dam-front-resources-cdn.wedea-group.com/resources/afile/418767-54570-resource-rapport-glyphosate-inra.pdf>